

Les inscriptions

MODALITES D'INSCRIPTION AU LYCEE ETIENNE BEZOUT

Après réception des avis d'affectation, les dossiers d'inscription seront transmis à vos enfants. Vous devrez vous présenter au lycée pour procéder à leur inscription, selon les modalités ci-dessous :

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE GENERALE :

DATES	HEURES	ETABLISSEMENT D'ORIGINE
Jeudi 29 juin	8h00-12h30	Collège Vasco de Gama, Collège P. Roux, Collège H. de Balzac
	13h30 – 17h00	Collège J. Prévert, Collège E. Chevalier
Vendredi 30 juin	8h00-12h30	Collège Rimbaud, Collège Sainte-Marie

Remarques : - les options choisies sur « la fiche de vœux classe de 2^o » ne peuvent pas être changées aux inscriptions.

- la constitution des classes ne sera pas modifiée après la rentrée

- les élèves de seconde générale **devront être inscrits au plus tard le LUNDI 3 JUILLET 12H00 dernier délai.**

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE (Bac pro et CAP) :

DATES	HEURES	SECTIONS D'AFFECTION
Jeudi 29 juin	8h00-12h30	2DE PRO MRCU (METIERS DE LA RELATION A LA CLIENTELE ET AUX USAGERS)
	13h30 – 17h00	
Vendredi 30 juin	8h00-12h30	2DE Professionnelle ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET LEUR ACTIVITE (2DE PRO AGORA)
		CAP Equipier Polyvalent de Commerce ET CAP Production et Service en Restauration

- Les élèves de seconde professionnelle (Bac pro et CAP) devront impérativement être inscrits au plus tard le **LUNDI 3 JUILLET 12H00**.

INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE GENERALE ET PROFESSIONNELLE (bac pro et CAP) :

ATTENTION ! Tout dossier incomplet sera refusé, il est impératif d'être en règle financièrement avec l'établissement d'origine. Tout élève affecté sur un vœu exprimé doit obligatoirement s'inscrire dans l'établissement dans lequel il est affecté ; aucun changement n'étant possible.